

différent que sur la question des moyens. Il y a pas de raison pour ne pas espérer, veu lord Kimberley, qu'un jour on l'autre Egypte sera en mesure de prendre en mains ses propres affaires.

« La diplomatie française doit cependant prendre note qu'aucun leader de l'opposition croit que cette heure soit prochaine. »

En Italie

Rome, 10 février.

Hier, anniversaire de la proclamation de la République romaine en 1849, quarante patriotes sont allés, par une pluie battante, apposer des couronnes hors de la porte Saint-Pancrace, sur une maison qui fut longtemps disputée, pendant le siège de Rome, entre les garibaldiens et les Français. Une partie de la garnison était consignée.

La Riforma annonce qu'environ 4,000 ouvriers, dont 1,357 Italiens, travaillent à Bizerte. Elle ajoute que les bâtiments anglais passent et repassent continuellement devant Bizerte et reproche aux bâtiments italiens de ne pas les imiter.

Le Don Chicotte combat vivement le choix de M. Rasmann à l'ambassade de Paris, au lieu d'un homme politique.

Dépêches Diverses

VOL AU MUSÉE DE CLUNY

Paris, 10 février.

Un vol a été commis la nuit dernière au musée de Cluny. Des bijoux en or ont été dérobés par un malfaiteur qui s'était, on le suppose, du moins, introduit dans la maison dans la journée d'hier.

Les objets volés sont : une garniture de ceinture en or, un fourreau d'épée, neuf bracelets en or, une bague, un anneau à triple torsion, deux écussons en argent émaillé datant du XIV^e siècle, un fermail en vermeil émaillé datant du XIV^e siècle, un denier d'or du roi Jean, un royal or (pièce de monnaie) du prince Noir, un médaillon or du doge Francesco Molino, une médaille de la famille Battayn, un collier-chaîne-gourmette du XVI^e siècle, etc.

C'est en passant la visite des salles, ce matin, qu'un gardien s'est aperçu du vol.

UNE TEMPÊTE

Perpignan, 10 février.

Depuis hier soir, une violente tempête du Nord-ouest souffle dans le département, enlevant les cheminées et les toitures, renversant les baraquements, les arbres, les charrettes et faisant des dégâts considérables.

On craint qu'il n'y ait des sinistres en mer, où la tempête est épouvantable.

TIRAGES FINANCIERS

Paris, 10 février.

Emprunt de la Ville de Paris 1876.

Le numéro 149,799 gagne 100,000 francs.

Le numéro 69,238 gagne 10,000 fr.

Le numéro 52,910 gagne 5,000 fr.

Les dix numéros suivants gagnent chacun 4,000 fr. :

4.192 63.007 73.852 78.316 90.519
103.799 156.202 165.298 197.095 243.006

MENUS FAITS

Paris, 10 février.

L'amélioration de l'état de M. Rouvier continue de s'accroître.

On mande de Brest : Une énorme baleine, mesurant 22 mètres de long, est venue s'échouer sur la grève dite de Portmouguer. Elle a été dépecée et il y a deux jours par des pêcheurs qui espèrent retirer plusieurs milliers de francs de ce céphalopode.

Un nouveau poste de torpilleurs va être créé dans le rade de Morlaix pour protéger l'entrée de la Manche.

Le crime de la rue Rambuteau : Guichon, accusé de l'assassinat de la femme Fourcault, a été remis en liberté.

Il est absolument inexact, ainsi qu'un journal en avait fait courir le bruit, qu'une épidémie de fièvre typhoïde sévisse au 28^e régiment d'artillerie, à Toulouse. Le général Warnet a déclaré que l'état sanitaire de la garnison était satisfaisant.

Alger : M. Cambon, gouverneur de l'Algérie, est parti ce matin pour le Sud.

La Gasette de Madrid publie un décret prorogant jusqu'au 30 juin le traité de commerce entre l'Espagne et l'Autriche-Hongrie.

Au Brésil, l'épidémie de fièvre jaune diminue d'intensité.

Paris est décidément débarrassé de l'influenza. L'état sanitaire s'est sensiblement amélioré depuis une semaine. Hier, on n'a enregistré que 168 décès, chiffre inférieur à la moyenne des années normales.

A l'arsenal de Douai : Ordre a été donné de licencier, le mois prochain, trois cents ouvriers civils travaillant à l'arsenal de Douai. Il est à craindre que semblable mesure atteigne le même nombre d'ouvriers d'ici au 1^{er} juin. Par contre, trois batteries d'artillerie détachées de la brigade du 4^e corps, au Mans, remplaceront prochainement à Douai celles qui ont été dirigées sur la frontière de l'Est.

Le catharre intestinal : Dans sa dernière séance, le conseil supérieur d'hygiène a constaté officiellement que le catharre intestinal régnait actuellement à Vienne, à l'état épidémique. Jusqu'ici, toutefois, le mal garde un caractère bénin, et les cas de décès sont rares.

Padlewski

Tué par des agents

Le 28 octobre, l'on trouvait dans le parc de San-Antonio (Texas) le cadavre d'un individu paraissant s'être suicidé en se tirant un coup de revolver dans la tête. Cet individu était connu à San-Antonio sous le nom d'Otto Hauser. En réalité, cet Otto Hauser n'était autre que Padlewski, l'assassin à Paris du général russe Selivostoff.

Le docteur Schroeder, de Buffalo, avait affirmé qu'il avait connu à Varsovie et que c'était bien la même personne. Il ajoutait que Padlewski avait constamment changé de nom de peur d'être arrêté. A Posen, il était connu sous le nom d'Otto Hoffmann.

A New-York, sous le nom d'Otto Hauser, il avait écrit au docteur Schroeder, disant qu'il craignait d'être livré à la Russie, mais qu'il ne se laisserait jamais prendre.

On croyait donc qu'il s'était suicidé. Or, des informations nouvelles apprennent que Padlewski a été tué par les détectives qui le suivaient afin d'obtenir la récompense promise par le gouvernement à celui qui l'arrêterait, mort ou vivant. On a constaté, en effet, que la blessure dont il est mort était plus large que ne pourrait l'avoir été celle causée par une balle de son pistolet. De plus, les papiers secrets qu'on savait qu'il portait sur lui manquaient quand son corps a été découvert.

UN PRÉTENDU INCIDENT DE FRONTIÈRE

Des notes très fantaisistes ont été données au sujet du pseudo-incident de frontière — le troisième en huit jours — qui aurait eu pour théâtre la région limitrophe du territoire de Belfort. Voici la version officielle des faits :

Un contrebandier doublé d'un braconnier, nommé François Walck, domicilié à Vauthiermont, localité frontalière française, était surpris, au mois de mai 1890, braconnant sur le territoire allemand, par la garde forestière allemande. Celui-ci voulut se défendre et fut arrêté. On le conduisit à la prison de Belfort.

Un autre incident, dit de la frontière, eut lieu le 10 février. Un contrebandier, nommé Walck, domicilié à Vauthiermont, localité frontalière française, était surpris, au mois de mai 1890, braconnant sur le territoire allemand, par la garde forestière allemande. Celui-ci voulut se défendre et fut arrêté. On le conduisit à la prison de Belfort.

Un autre incident, dit de la frontière, eut lieu le 10 février. Un contrebandier, nommé Walck, domicilié à Vauthiermont, localité frontalière française, était surpris, au mois de mai 1890, braconnant sur le territoire allemand, par la garde forestière allemande. Celui-ci voulut se défendre et fut arrêté. On le conduisit à la prison de Belfort.

Un autre incident, dit de la frontière, eut lieu le 10 février. Un contrebandier, nommé Walck, domicilié à Vauthiermont, localité frontalière française, était surpris, au mois de mai 1890, braconnant sur le territoire allemand, par la garde forestière allemande. Celui-ci voulut se défendre et fut arrêté. On le conduisit à la prison de Belfort.

Un autre incident, dit de la frontière, eut lieu le 10 février. Un contrebandier, nommé Walck, domicilié à Vauthiermont, localité frontalière française, était surpris, au mois de mai 1890, braconnant sur le territoire allemand, par la garde forestière allemande. Celui-ci voulut se défendre et fut arrêté. On le conduisit à la prison de Belfort.

Un autre incident, dit de la frontière, eut lieu le 10 février. Un contrebandier, nommé Walck, domicilié à Vauthiermont, localité frontalière française, était surpris, au mois de mai 1890, braconnant sur le territoire allemand, par la garde forestière allemande. Celui-ci voulut se défendre et fut arrêté. On le conduisit à la prison de Belfort.

Un autre incident, dit de la frontière, eut lieu le 10 février. Un contrebandier, nommé Walck, domicilié à Vauthiermont, localité frontalière française, était surpris, au mois de mai 1890, braconnant sur le territoire allemand, par la garde forestière allemande. Celui-ci voulut se défendre et fut arrêté. On le conduisit à la prison de Belfort.

Un autre incident, dit de la frontière, eut lieu le 10 février. Un contrebandier, nommé Walck, domicilié à Vauthiermont, localité frontalière française, était surpris, au mois de mai 1890, braconnant sur le territoire allemand, par la garde forestière allemande. Celui-ci voulut se défendre et fut arrêté. On le conduisit à la prison de Belfort.

Un autre incident, dit de la frontière, eut lieu le 10 février. Un contrebandier, nommé Walck, domicilié à Vauthiermont, localité frontalière française, était surpris, au mois de mai 1890, braconnant sur le territoire allemand, par la garde forestière allemande. Celui-ci voulut se défendre et fut arrêté. On le conduisit à la prison de Belfort.

Un autre incident, dit de la frontière, eut lieu le 10 février. Un contrebandier, nommé Walck, domicilié à Vauthiermont, localité frontalière française, était surpris, au mois de mai 1890, braconnant sur le territoire allemand, par la garde forestière allemande. Celui-ci voulut se défendre et fut arrêté. On le conduisit à la prison de Belfort.

Un autre incident, dit de la frontière, eut lieu le 10 février. Un contrebandier, nommé Walck, domicilié à Vauthiermont, localité frontalière française, était surpris, au mois de mai 1890, braconnant sur le territoire allemand, par la garde forestière allemande. Celui-ci voulut se défendre et fut arrêté. On le conduisit à la prison de Belfort.

Un autre incident, dit de la frontière, eut lieu le 10 février. Un contrebandier, nommé Walck, domicilié à Vauthiermont, localité frontalière française, était surpris, au mois de mai 1890, braconnant sur le territoire allemand, par la garde forestière allemande. Celui-ci voulut se défendre et fut arrêté. On le conduisit à la prison de Belfort.

Un autre incident, dit de la frontière, eut lieu le 10 février. Un contrebandier, nommé Walck, domicilié à Vauthiermont, localité frontalière française, était surpris, au mois de mai 1890, braconnant sur le territoire allemand, par la garde forestière allemande. Celui-ci voulut se défendre et fut arrêté. On le conduisit à la prison de Belfort.

Un autre incident, dit de la frontière, eut lieu le 10 février. Un contrebandier, nommé Walck, domicilié à Vauthiermont, localité frontalière française, était surpris, au mois de mai 1890, braconnant sur le territoire allemand, par la garde forestière allemande. Celui-ci voulut se défendre et fut arrêté. On le conduisit à la prison de Belfort.

Un autre incident, dit de la frontière, eut lieu le 10 février. Un contrebandier, nommé Walck, domicilié à Vauthiermont, localité frontalière française, était surpris, au mois de mai 1890, braconnant sur le territoire allemand, par la garde forestière allemande. Celui-ci voulut se défendre et fut arrêté. On le conduisit à la prison de Belfort.

Un autre incident, dit de la frontière, eut lieu le 10 février. Un contrebandier, nommé Walck, domicilié à Vauthiermont, localité frontalière française, était surpris, au mois de mai 1890, braconnant sur le territoire allemand, par la garde forestière allemande. Celui-ci voulut se défendre et fut arrêté. On le conduisit à la prison de Belfort.

Un autre incident, dit de la frontière, eut lieu le 10 février. Un contrebandier, nommé Walck, domicilié à Vauthiermont, localité frontalière française, était surpris, au mois de mai 1890, braconnant sur le territoire allemand, par la garde forestière allemande. Celui-ci voulut se défendre et fut arrêté. On le conduisit à la prison de Belfort.

Un autre incident, dit de la frontière, eut lieu le 10 février. Un contrebandier, nommé Walck, domicilié à Vauthiermont, localité frontalière française, était surpris, au mois de mai 1890, braconnant sur le territoire allemand, par la garde forestière allemande. Celui-ci voulut se défendre et fut arrêté. On le conduisit à la prison de Belfort.

Un autre incident, dit de la frontière, eut lieu le 10 février. Un contrebandier, nommé Walck, domicilié à Vauthiermont, localité frontalière française, était surpris, au mois de mai 1890, braconnant sur le territoire allemand, par la garde forestière allemande. Celui-ci voulut se défendre et fut arrêté. On le conduisit à la prison de Belfort.

Un autre incident, dit de la frontière, eut lieu le 10 février. Un contrebandier, nommé Walck, domicilié à Vauthiermont, localité frontalière française, était surpris, au mois de mai 1890, braconnant sur le territoire allemand, par la garde forestière allemande. Celui-ci voulut se défendre et fut arrêté. On le conduisit à la prison de Belfort.

Un autre incident, dit de la frontière, eut lieu le 10 février. Un contrebandier, nommé Walck, domicilié à Vauthiermont, localité frontalière française, était surpris, au mois de mai 1890, braconnant sur le territoire allemand, par la garde forestière allemande. Celui-ci voulut se défendre et fut arrêté. On le conduisit à la prison de Belfort.

Un autre incident, dit de la frontière, eut lieu le 10 février. Un contrebandier, nommé Walck, domicilié à Vauthiermont, localité frontalière française, était surpris, au mois de mai 1890, braconnant sur le territoire allemand, par la garde forestière allemande. Celui-ci voulut se défendre et fut arrêté. On le conduisit à la prison de Belfort.

Un autre incident, dit de la frontière, eut lieu le 10 février. Un contrebandier, nommé Walck, domicilié à Vauthiermont, localité frontalière française, était surpris, au mois de mai 1890, braconnant sur le territoire allemand, par la garde forestière allemande. Celui-ci voulut se défendre et fut arrêté. On le conduisit à la prison de Belfort.

Un autre incident, dit de la frontière, eut lieu le 10 février. Un contrebandier, nommé Walck, domicilié à Vauthiermont, localité frontalière française, était surpris, au mois de mai 1890, braconnant sur le territoire allemand, par la garde forestière allemande. Celui-ci voulut se défendre et fut arrêté. On le conduisit à la prison de Belfort.

Un autre incident, dit de la frontière, eut lieu le 10 février. Un contrebandier, nommé Walck, domicilié à Vauthiermont, localité frontalière française, était surpris, au mois de mai 1890, braconnant sur le territoire allemand, par la garde forestière allemande. Celui-ci voulut se défendre et fut arrêté. On le conduisit à la prison de Belfort.

Un autre incident, dit de la frontière, eut lieu le 10 février. Un contrebandier, nommé Walck, domicilié à Vauthiermont, localité frontalière française, était surpris, au mois de mai 1890, braconnant sur le territoire allemand, par la garde forestière allemande. Celui-ci voulut se défendre et fut arrêté. On le conduisit à la prison de Belfort.

Un autre incident, dit de la frontière, eut lieu le 10 février. Un contrebandier, nommé Walck, domicilié à Vauthiermont, localité frontalière française, était surpris, au mois de mai 1890, braconnant sur le territoire allemand, par la garde forestière allemande. Celui-ci voulut se défendre et fut arrêté. On le conduisit à la prison de Belfort.

Un autre incident, dit de la frontière, eut lieu le 10 février. Un contrebandier, nommé Walck, domicilié à Vauthiermont, localité frontalière française, était surpris, au mois de mai 1890, braconnant sur le territoire allemand, par la garde forestière allemande. Celui-ci voulut se défendre et fut arrêté. On le conduisit à la prison de Belfort.

Un autre incident, dit de la frontière, eut lieu le 10 février. Un contrebandier, nommé Walck, domicilié à Vauthiermont, localité frontalière française, était surpris, au mois de mai 1890, braconnant sur le territoire allemand, par la garde forestière allemande. Celui-ci voulut se défendre et fut arrêté. On le conduisit à la prison de Belfort.

Un autre incident, dit de la frontière, eut lieu le 10 février. Un contrebandier, nommé Walck, domicilié à Vauthiermont, localité frontalière française, était surpris, au mois de mai 1890, braconnant sur le territoire allemand, par la garde forestière allemande. Celui-ci voulut se défendre et fut arrêté. On le conduisit à la prison de Belfort.

Un autre incident, dit de la frontière, eut lieu le 10 février. Un contrebandier, nommé Walck, domicilié à Vauthiermont, localité frontalière française, était surpris, au mois de mai 1890, braconnant sur le territoire allemand, par la garde forestière allemande. Celui-ci voulut se défendre et fut arrêté. On le conduisit à la prison de Belfort.

Un autre incident, dit de la frontière, eut lieu le 10 février. Un contrebandier, nommé Walck, domicilié à Vauthiermont, localité frontalière française, était surpris, au mois de mai 1890, braconnant sur le territoire allemand, par la garde forestière allemande. Celui-ci voulut se défendre et fut arrêté. On le conduisit à la prison de Belfort.

Un autre incident, dit de la frontière, eut lieu le 10 février. Un contrebandier, nommé Walck, domicilié à Vauthiermont, localité frontalière française, était surpris, au mois de mai 1890, braconnant sur le territoire allemand, par la garde forestière allemande. Celui-ci voulut se défendre et fut arrêté. On le conduisit à la prison de Belfort.

Un autre incident, dit de la frontière, eut lieu le 10 février. Un contrebandier, nommé Walck, domicilié à Vauthiermont, localité frontalière française, était surpris, au mois de mai 1890, braconnant sur le territoire allemand, par la garde forestière allemande. Celui-ci voulut se défendre et fut arrêté. On le conduisit à la prison de Belfort.

Un autre incident, dit de la frontière, eut lieu le 10 février. Un contrebandier, nommé Walck, domicilié à Vauthiermont, localité frontalière française, était surpris, au mois de mai 1890, braconnant sur le territoire allemand, par la garde forestière allemande. Celui-ci voulut se défendre et fut arrêté. On le conduisit à la prison de Belfort.

Un autre incident, dit de la frontière, eut lieu le 10 février. Un contrebandier, nommé Walck, domicilié à Vauthiermont, localité frontalière française, était surpris, au mois de mai 1890, braconnant sur le territoire allemand, par la garde forestière allemande. Celui-ci voulut se défendre et fut arrêté. On le conduisit à la prison de Belfort.

Un autre incident, dit de la frontière, eut lieu le 10 février. Un contrebandier, nommé Walck, domicilié à Vauthiermont, localité frontalière française, était surpris, au mois de mai 1890, braconnant sur le territoire allemand, par la garde forestière allemande. Celui-ci voulut se défendre et fut arrêté. On le conduisit à la prison de Belfort.

Un autre incident, dit de la frontière, eut lieu le 10 février. Un contrebandier, nommé Walck, domicilié à Vauthiermont, localité frontalière française, était surpris, au mois de mai 1890, braconnant sur le territoire allemand, par la garde forestière allemande. Celui-ci voulut se défendre et fut arrêté. On le conduisit à la prison de Belfort.

Un autre incident, dit de la frontière, eut lieu le 10 février. Un contrebandier, nommé Walck, domicilié à Vauthiermont, localité frontalière française, était surpris, au mois de mai 1890, braconnant sur le territoire allemand, par la garde forestière allemande. Celui-ci voulut se défendre et fut arrêté. On le conduisit à la prison de Belfort.

Un autre incident, dit de la frontière, eut lieu le 10 février. Un contrebandier, nommé Walck, domicilié à Vauthiermont, localité frontalière française, était surpris, au mois de mai 1890, braconnant sur le territoire allemand, par la garde forestière allemande. Celui-ci voulut se défendre et fut arrêté. On le conduisit à la prison de Belfort.

Un autre incident, dit de la frontière, eut lieu le 10 février. Un contrebandier, nommé Walck, domicilié à Vauthiermont, localité frontalière française, était surpris, au mois de mai 1890, braconnant sur le territoire allemand, par la garde forestière allemande. Celui-ci voulut se défendre et fut arrêté. On le conduisit à la prison de Belfort.

Un autre incident, dit de la frontière, eut lieu le 10 février. Un contrebandier, nommé Walck, domicilié à Vauthiermont, localité frontalière française, était surpris, au mois de mai 1890, braconnant sur le territoire allemand, par la garde forestière allemande. Celui-ci voulut se défendre et fut arrêté. On le conduisit à la prison de Belfort.

Un autre incident, dit de la frontière, eut lieu le 10 février. Un contrebandier, nommé Walck, domicilié à Vauthiermont, localité frontalière française, était surpris, au mois de mai 1890, braconnant sur le territoire allemand, par la garde forestière allemande. Celui-ci voulut se défendre et fut arrêté. On le conduisit à la prison de Belfort.

Un autre incident, dit de la frontière, eut lieu le 10 février. Un contrebandier, nommé Walck, domicilié à Vauthiermont, localité frontalière française, était surpris, au mois de mai 1890, braconnant sur le territoire allemand, par la garde forestière allemande. Celui-ci voulut se défendre et fut arrêté. On le conduisit à la prison de Belfort.

Un autre incident, dit de la frontière, eut lieu le 10 février. Un contrebandier, nommé Walck, domicilié à Vauthiermont, localité frontalière française, était surpris, au mois de mai 1890, braconnant sur le territoire allemand, par la garde forestière allemande. Celui-ci voulut se défendre et fut arrêté. On le conduisit à la prison de Belfort.

Un autre incident, dit de la frontière, eut lieu le 10 février. Un contrebandier, nommé Walck, domicilié à Vauthiermont, localité frontalière française, était surpris, au mois de mai 1890, braconnant sur le territoire allemand, par la garde forestière allemande. Celui-ci voulut se défendre et fut arrêté. On le conduisit à la prison de Belfort.

Un autre incident, dit de la frontière, eut lieu le 10 février. Un contrebandier, nommé Walck, domicilié à Vauthiermont, localité frontalière française, était surpris, au mois de mai 1890, braconnant sur le territoire allemand, par la garde forestière allemande. Celui-ci voulut se défendre et fut arrêté. On le conduisit à la prison de Belfort.

Un autre incident, dit de la frontière, eut lieu le 10 février. Un contrebandier, nommé Walck, domicilié à Vauthiermont, localité frontalière française, était surpris, au mois de mai 1890, braconnant sur le territoire allemand, par la garde forestière allemande. Celui-ci voulut se défendre et fut arrêté. On le conduisit à la prison de Belfort.

Un autre incident, dit de la frontière, eut lieu le 10 février. Un contrebandier, nommé Walck, domicilié à Vauthiermont, localité frontalière française, était surpris, au mois de mai 1890, braconnant sur le territoire allemand, par la garde forestière allemande. Celui-ci voulut se défendre et fut arrêté. On le conduisit à la prison de Belfort.

Un autre incident, dit de la frontière, eut lieu le 10 février. Un contrebandier, nommé Walck, domicilié à Vauthiermont, localité frontalière française, était surpris, au mois de mai 1890, braconnant sur le territoire allemand, par la garde forestière allemande. Celui-ci voulut se défendre et fut arrêté. On le conduisit à la prison de Belfort.

Un autre incident, dit de la frontière, eut lieu le 10 février. Un contrebandier, nommé Walck, domicilié à Vauthiermont, localité frontalière française, était surpris, au mois de mai 1890, braconnant sur le territoire allemand, par la garde forestière allemande. Celui-ci voulut se défendre et fut arrêté. On le conduisit à la prison de Belfort.

Un autre incident, dit de la frontière, eut lieu le 10 février. Un contrebandier, nommé Walck, domicilié à Vauthiermont, localité frontalière française, était surpris, au mois de mai 1890, braconnant sur le territoire allemand, par la garde forestière allemande. Celui-ci voulut se défendre et fut arrêté. On le conduisit à la prison de Belfort.

Un autre incident, dit de la frontière, eut lieu le 10 février. Un contrebandier, nommé Walck, domicilié à Vauthiermont, localité frontalière française, était surpris, au mois de mai 1890, braconnant sur le territoire allemand, par la garde forestière allemande. Celui-ci voulut se défendre et fut arrêté. On le conduisit à la prison de Belfort.

Un autre incident, dit de la frontière, eut lieu le 10 février. Un contrebandier, nommé Walck, domicilié à Vauthiermont, localité frontalière française, était surpris, au mois de mai 1890, braconnant sur le territoire allemand, par la garde forestière allemande. Celui-ci voulut se défendre et fut arrêté. On le conduisit à la prison de Belfort.

Un autre incident, dit de la frontière, eut lieu le 10 février. Un contrebandier, nommé Walck, domicilié à Vauthiermont, localité frontalière française, était surpris, au mois de mai 1890, braconnant sur le territoire allemand, par la garde forestière allemande. Celui-ci voulut se défendre et fut arrêté. On le conduisit à la prison de Belfort.

Un autre incident, dit de la frontière, eut lieu le 10 février. Un contrebandier, nommé Walck, domicilié à Vauthiermont, localité frontalière française, était surpris, au mois de mai 1890, braconnant sur le territoire allemand, par la garde forestière allemande. Celui-ci voulut se défendre et fut arrêté. On le conduisit à la prison de Belfort.

Un autre incident, dit de la frontière, eut lieu le 10 février. Un contrebandier, nommé Walck, domicilié à Vauthiermont, localité frontalière française, était surpris, au mois de mai 1890, braconnant sur le territoire allemand, par la garde forestière allemande. Celui-ci voulut se défendre et fut arrêté. On le conduisit à la prison de Belfort.

Un autre incident, dit de la frontière, eut lieu le 10 février. Un contrebandier, nommé Walck, domicilié à Vauthiermont, localité frontalière française, était surpris, au mois de mai 1890, braconnant sur le territoire allemand, par la garde forestière allemande. Celui-ci voulut se défendre et fut arrêté. On le conduisit à la prison de Belfort.

Un autre incident, dit de la frontière, eut lieu le 10 février. Un contrebandier, nommé Walck, domicilié à Vauthiermont, localité frontalière française, était surpris, au mois de mai 1890, braconnant sur le territoire allemand, par la garde forestière allemande. Celui-ci voulut se défendre et fut arrêté. On le conduisit à la prison de Belfort.

Un autre incident, dit de la frontière, eut lieu le 10 février. Un contrebandier, nommé Walck, domicilié à Vauthiermont, localité frontalière française, était surpris, au mois de mai 1890, braconnant sur le territoire allemand, par la garde forestière allemande. Celui-ci voulut se défendre et fut arrêté. On le conduisit à la prison de Belfort.

Un autre incident, dit de la frontière, eut lieu le 10 février. Un contrebandier, nommé Walck, domicilié à Vauthiermont, localité frontalière française, était surpris, au mois de mai 1890, braconnant sur le territoire allemand, par la garde forestière allemande. Celui-ci voulut se défendre et fut arrêté. On le conduisit à la prison de Belfort.

Un autre incident, dit de la frontière, eut lieu le 10 février. Un contrebandier, nommé Walck, domicilié à Vauthiermont, localité frontalière française, était surpris, au mois de mai 1890, braconnant sur le territoire allemand, par la garde forestière allemande. Celui-ci voulut se défendre et fut arrêté. On le conduisit à la prison de Belfort.

Un autre incident, dit de la frontière, eut lieu le 10 février. Un contrebandier, nommé Walck, domicilié à Vauthiermont, localité frontalière française, était surpris, au mois de mai 1890, braconnant sur le territoire allemand, par la garde forestière allemande. Celui-ci voulut se défendre et fut arrêté. On le conduisit à la prison de Belfort.

Un autre incident, dit de la frontière, eut lieu le 10 février. Un contrebandier, nommé Walck, domicilié à Vauthiermont, localité frontalière française, était surpris, au mois de mai 1890, braconnant sur le territoire allemand, par la garde forestière allemande. Celui-ci voulut se défendre et fut arrêté. On le conduisit à la prison de Belfort.

Un autre incident, dit de la frontière, eut lieu le 10 février. Un contrebandier, nommé Walck, domicilié à Vauthiermont, localité frontalière française, était surpris, au mois de mai 1890, braconnant sur le territoire allemand, par la garde forestière allemande. Celui-ci voulut se défendre et fut arrêté. On le conduisit à la prison de Belfort.

Un autre incident, dit de la frontière, eut lieu le 10 février. Un contrebandier, nommé Walck, domicilié à Vauthiermont, localité frontalière française, était surpris, au mois de mai 1890, braconnant sur le territoire allemand, par la garde forestière allemande. Celui-ci voulut se défendre et fut arrêté. On le conduisit à la prison de Belfort.

Un autre incident, dit de la frontière, eut lieu le 10 février. Un contrebandier, nommé Walck, domicilié à Vauthiermont, localité frontalière française, était surpris, au mois de mai 1890, braconnant sur le territoire allemand, par la garde forestière allemande. Celui-ci voulut se défendre et fut arrêté. On le conduisit à la prison de Belfort.

Un autre incident, dit de la frontière, eut lieu le 10 février. Un contrebandier, nommé Walck, domicilié à Vauthiermont, localité frontalière française, était surpris, au mois de mai 1890, braconnant sur le territoire allemand, par la garde forestière allemande. Celui-ci voulut se défendre et fut arrêté. On le conduisit à la prison de Belfort.

Un autre incident, dit de la frontière, eut lieu le 10 février. Un contrebandier, nommé Walck, domicilié à Vauthiermont, localité frontalière française, était surpris, au mois de mai 1890, braconnant sur le territoire allemand, par la garde forestière allemande. Celui-ci voulut se défendre et fut arrêté. On le conduisit à la prison de Belfort.

Un autre incident, dit de la frontière, eut lieu le 10 février. Un contrebandier, nommé Walck, domicilié à Vauthiermont, localité frontalière française, était surpris, au mois de mai 1890, braconnant sur le territoire allemand, par la garde forestière allemande. Celui-ci voulut se défendre et fut arrêté. On le conduisit à la prison de Belfort.

Un autre incident, dit de la frontière, eut lieu le 10 février. Un contrebandier, nommé Walck, domicilié à Vauthiermont, localité frontalière française, était surpris, au mois de mai 1890, braconnant sur le territoire allemand, par la garde forestière allemande. Celui-ci voulut se défendre et fut arrêté. On le conduisit à la prison de Belfort.

Un autre incident, dit de la frontière, eut lieu le 10 février. Un contrebandier, nommé Walck, domicilié à Vauthiermont, localité frontalière française, était surpris, au mois de mai 1890, braconnant sur le territoire allemand, par la garde forestière allemande. Celui-ci voulut se défendre et fut arrêté. On le conduisit à la prison de Belfort.

Un autre incident, dit de la frontière, eut lieu le 10 février. Un contrebandier, nommé Walck, domicilié à Vauthiermont, localité frontalière française, était surpris, au mois de mai 1890, braconnant sur le territoire allemand, par la garde forestière allemande. Celui-ci voulut se défendre et fut arrêté. On le conduisit à la prison de Belfort.

Un autre incident, dit de la frontière, eut lieu le 10 février. Un contrebandier, nommé Walck, domicilié à Vauthiermont, localité frontalière française, était surpris, au mois de mai 1890, braconnant sur le territoire allemand, par la garde forestière allemande. Celui-ci voulut se défendre et fut arrêté. On le conduisit à la prison de Belfort.

Un autre incident, dit de la frontière, eut lieu le 10 février. Un contrebandier, nommé Walck, domicilié à Vauthiermont, localité frontalière française, était surpris, au mois de mai 1890, braconnant sur le territoire allemand, par la garde forestière allemande. Celui-ci voulut se défendre et fut arrêté. On le conduisit à la prison de Belfort.

